

miné vers les usines de recyclage. Le produit du tri est de 1,50 €/habitant. Pour l'ensemble de ce fonctionnement, 2 ou 3 équipes de 20 personnes se relaient chaque jour.

À noter : on constate une déperdition entre le plastique émis à l'achat des produits, et l'arrivée au recyclage (seulement 57 % recyclés), il est donc important de sensibiliser le public. L'objectif du SYDOM est de réduire à 40 000 tonnes les déchets ménagers afin de ne plus faire appel à d'autres incinérateurs.

Le coût de traitement facturé par le SYDOM au SICTOM est de 32 €/tonne pour 15 % d'erreur de tri, 64 € la tonne entre 15 et 25 % d'erreur et 96 € la tonne entre 25 et 35 % d'erreur, au-delà 128 € la tonne. ■



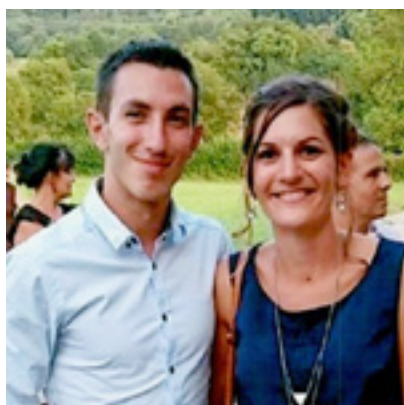
*SICTOM : Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères

**SYDOM : Syndicat de traitement des ordures ménagères

Que faire pour réduire nos déchets ?

Composter les déchets organiques, réutiliser les déchets de tonte, éviter les pesticides, limiter les emballages en achetant en vrac ou en grande quantité, choisir les emballages recyclables (éco-labels), utiliser piles et batteries rechargeables, réparation de petit matériel (repair café), cartesvertes.fr permet de cibler les réparateurs près de chez soi, jurastuces.com (site permettant de donner ou vendre entre habitants du Jura). Un fascicule récapitulatif de conseils pour réduire les déchets est disponible à la mairie.

AU 122



Marie Léger et Romaric Thielland sont tombés sous le charme de l'ancienne école en face de la mairie, pour les pierres apparentes, la vue dégagée et l'absence de mitoyenneté. Marie, âgée de 29 ans, est paysagiste et a exercé son métier à la ville de Macon, avant d'être embauchée à Saint-Amour par Bricomarché, où elle est affectée au rayon plantes et arbustes. Romaric, 31 ans, est en charge de l'hygiène par l'entreprise Bolard à Saint-Amour. Tous les deux partagent la passion du sport. Marie est présidente du club de gymnastique passion, et Romaric est président du club de basket.

VU DE L'EXTÉRIEUR

Environ 400 personnes ont participé à la **marche « au sein de la famille »** le 21 octobre dernier dans le cadre de la sensibilisation au cancer du sein. C'est l'occasion de s'arrêter un instant sur les réactions suscitées pendant l'événement. Les retours des participants sont positifs sur l'organisation qui a été bien appréciée et jugée efficace. Le départ depuis l'abri forestier et le passage par le château ont évidemment séduits les marcheurs. Ils ont également profité des ravitaillements qu'ils ont trouvés très garnis. Si l'ambiance a été reconnue comme bonne et sympathique, il est à noter que l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'acceptation des chiens et des VTT ont permis aux marcheurs de repartir avec la sensation d'avoir participé à un événement ouvert à tous.

On est sorti du brouillard et on a vu le château dans le soleil c'était splendide



TAMLINE

■ **6 JANVIER** : présentation des vœux par le Conseil municipal à la salle de convivialité à 11 h.



■ **20 JANVIER** : repas des aînés au Montfleuri à Montfleuri.

■ **2 FÉVRIER** : soirée moules-frites organisé par le Foyer rural à la salle de convivialité.

■ **10 MARS** : sortie au 1055 offerte par le Foyer rural.

■ **17 MARS** : ouverture de la saison TRJV (Trophée régional des jeunes vététistes). Parcours au départ de l'abri forestier. Accès public gratuit.

C'est à marquer

■ DOMMAGES AUX IMMEUBLES

Si vous avez constaté des dégâts sur vos habitations survenus pendant la sécheresse, vous pouvez les signaler en mairie avec des photos. Ces sinistres seront rapportés à la préfecture en vue d'un classement éventuel en catastrophe naturelle.

■ VERGER COLLECTIF

Un verger de sauvegarde va être planté au dessus du lotissement. Toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer à la préparation du projet peuvent se signaler en mairie.

Tamtam est édité par la commune d'Andelot-Morval, 115 route de Saint-Amour, 39320 Andelot-Morval

Directeur de la publication : Pierre Gilbert. Ont collaboré à ce numéro : Jeannine Faivre, Anne-Marie Lombardet, Maryse Nicod. Crédits photos : A. Claudel, C. Gilbert, Claude Roz, SYDOM, M. Nicod. Création et mise en page : A. Claudel. Impression : Espace copie, Ain (imprimé sur papier FSC). Tirage : 100 ex. Dépôt légal à parution.

tamtam

Trimestriel d'actualité municipale du territoire d'Andelot-Morval

DÉC. 2018 #18



☎ 46.416566, 5.437849



MOTAMOT

RIP Harry

Je suis au regret de vous annoncer le décès de Harry Lamnot Belin, propriétaire du château d'Andelot. Ceux qui le connaissaient savent combien il était généreux, accueillant et attaché à son château, au village et à ses habitants. Il a participé depuis longtemps à la vie de la commune, évidemment en finançant le feu d'artifice de la Fête nationale depuis 10 ans, mais il a également subventionné à une époque le fleurissement du village qui lui tenait à cœur. Malgré son éloignement géographique et bien qu'il ne venait plus beaucoup au château ces dernières années, il se tenait régulièrement informé sur la vie du village par le biais des personnes qui travaillaient au château et aussi par le biais de Tarn-tam. Ce lien fort qu'il avait avec la vie du château nous donnait l'impression qu'il était toujours présent ici et qu'il pouvait à tout moment surgir d'un footing sur les chemins de la commune ou qu'il pouvait sortir un nouveau projet pour dynamiser son domaine. Il était un véritable entrepreneur qui savait recevoir en toute simplicité les habitants, les membres du foyer rural ou les chasseurs. M. Belin a su renforcer le lien que son grand père avait tissé avec le village et qui a perduré depuis avec toute la famille. Rest in peace Harry !

PIERRE GILBERT
Maire d'Andelot-Morval

INSTAMTAM



■ Un arbre des valeurs a été planté dans le verger de sauvegarde de Saint-Julien le 18 octobre à l'occasion du centenaire de la guerre 14-18.



■ Les enfants de l'école ont chanté la marseillaise lors de l'inauguration de l'exposition sur la guerre de 14-18 de Saint-Julien.



■ La deuxième édition de la marche « au sein de la famille » a eu lieu 21 octobre.



■ L'arbre de Noël organisé par le foyer rural a eu lieu à la salle communale le 16 décembre.



Hier nous avons appris à trier, aujourd'hui nous apprenons à moins jeter

LE SICTOM* COLLECTE LES CONTAINERS POUR LE SYDOM QUI VALORISE TOUS LES DÉCHETS DU JURA DEPUIS 1988 ET TRAITE 49000 TONNES DE DÉCHETS ISSUS DES POUBELLES GRISSES ET 15000 TONNES DE DÉCHETS RECYCLABLES ISSUS DES POUBELLES BLEUES.**

Il faut distinguer le SICTOM qui collecte les déchets et le SYDOM qui les valorise depuis 30 ans ; le Jura étant pionnier.

LES BACS GRIS permettent de récupérer 49 000 tonnes d'ordures ménagères pour incinération (coût : 17,40 €/hab.) selon les étapes suivantes : ouverture des sacs de façon mécanique, tri optique pour récupération des déchets recyclables puis récupération des déchets destinés au compostage. Le reste est incinéré dans un four à 850°C et permet le chauffage de 5 000 logements et divers bâtiments publics (mairie, piscine, thermes) pour la ville de Lons-le-Saunier. Le trop plein d'énergie est transformé en électricité grâce à 2 turbines et permet une revente à EDF de 8 476 Mwh. Le four brûle 5 tonnes/heure et fonctionne 340 jours/an avec 2 pauses pour maintenance en avril et septembre. Les fumées sont refroidies avec de l'eau de pluie de récupération filtrée, afin de capter les métaux lourds, les poussières, et ne rejeter que la vapeur d'eau.

Les cendres sont également triées et les résidus de fer sont vendus aux cimenteries.

LES BACS BLEUS traités proviennent du Jura, de Louhans et de l'agglomération de Bourg-en-Bresse pour atteindre 22 000 tonnes. Le traitement se fait selon les étapes suivantes. Les déchets sont déchargés, acheminés vers la cabine de pré-tri par tapis roulant puis triés par des opérateurs (gros cartons, gros emballages, erreurs de tri en amont). Ensuite, un tri optique est effectué pour les films plastique et la séparation de petits et gros déchets ainsi que des emballages selon le type de matériaux. Le tri manuel

finalise en séparant les bouteilles foncées et blanches et tout ce qui n'est pas sélectionné antérieurement.

À partir de ces déchets, des balles sont formées et compressées : le plastique en balle de 250 kg, le carton en balles de 600 kg, le métal en balles de 20 kg, le papier en vrac. Tout ceci est ache-

L'OBJECTIF DU SYDOM EST DE RÉDUIRE À

40 000

TONNES LES DÉCHETS MÉNAGERS